Le Congrès péruvien supprime le vote de confiance du cabinet

La Havane, 17 janvier, (RHC)- Le Congrès péruvien a approuvé lundi l'élimination du vote de confiance en faveur du cabinet des ministres.

Ce recours a généré dans le passé plus d'une situation politique tendue dans le pays sud-américain. Toutefois, la mesure devra être soumise à un référendum.

La décision du Congrès a recueilli 75 voix pour et 46 contre. Bien qu'elle n'ait pas obtenu les deux tiers requis du nombre légal de membres du Congrès, soit 87 voix, la mesure est considérée comme approuvée. Toutefois, elle devra être ratifiée par référendum car il s'agit d'une réforme constitutionnelle, conformément à l'article 206 de la Constitution.

Avec cette initiative, le Parlement cherche à réformer la Constitution afin de supprimer l'obligation pour chaque cabinet ministériel de demander un vote de confiance à l'assemblée législative lors de sa présentation.

Source: Russia Today

Radio Habana Cuba